

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 6 avril 2021 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

En raison du prolongement de l'état d'urgence sanitaire, la séance se tient sans la présence du public. L'enregistrement verbal de la réunion sera publié sur le site internet de la municipalité dès que possible.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Était absent : M. François Légraré

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

45-04-2021

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2021;
4. Rapport de l'inspecteur municipal;
5. Abat-poussière 2021;
6. Mise aux normes des bandes riveraines dans la MRC d'Acton;
7. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
8. Rapport du technicien en prévention incendie;
9. Rapport d'activité 2020 du Service de prévention des incendies;
10. Adoption du règlement G-100.1;
11. Entente de tarifs préférentiels entre la Ville d'Acton Vale et les municipalités de la MRC d'Acton pour l'utilisation du gymnase;
12. Inscription à la grande Webdiffusion en gestion municipale 2021;
13. Fin de l'accès au site de résidus verts à Acton Vale;

14. Nomination de M. Pascal Richard à titre de représentant de la municipalité à la CDRN;
15. Cahier spécial sur la MRC d'Acton dans La Voix de l'Est;
16. Versement de l'aide financière COVID à la Régie intermunicipale de Roxton;
17. Autorisation de signature du bail avec la Municipalité du Village de Roxton Falls pour le local utilisé par la bibliothèque;
18. Rapport de visite de la Mutuelle des Municipalités du Québec;
19. Liste des comptes;
20. Divers :
 - 20.1. Achat d'un ordinateur portable pour le télétravail;
 - 20.2. Autorisation à l'inspecteur municipal pour l'embauche d'un aide au besoin;
21. Rapport des comités;
22. Correspondance;
23. Questions de l'assemblée;
24. Levée de l'assemblée

46-04-2021

3. **Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2021**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2021;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard
appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

47-04-2021

4. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé.

Adoptée

5. **Abat-poussière 2021**

La soumission n'ayant pas encore été reçue, ce point est remis à une séance ultérieure.

48-04-2021

7. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments – Demande de prolongation de délai propriété matricule 7744-26-1674**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 7744-26-1674 demande une extension de délai jusqu'au 30 septembre 2021 pour la finition extérieure de

sa maison et qu'il justifie sa demande pour avoir le temps de compléter les travaux et que l'approvisionnement en matériaux est difficile et nécessite souvent de longs délais;

CONSIDÉRANT QUE le permis pour la construction d'une nouvelle maison a été émis le 12 septembre 2019;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

Appuyé par M. Pascal Richard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la prolongation de délai jusqu'au 30 septembre 2021.

Adoptée

49-04-2021

7. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé

Adoptée

50-04-2021

9. **Rapport d'activité 2020 du Service de prévention des incendies**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport d'activité en matière de sécurité incendie pour l'année 2020;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport d'activité en matière de sécurité incendie pour l'année 2020.

Adoptée

51-04-2021

10. **Adoption du règlement G-100.1**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 55 de la Loi sur les compétences municipales (LCM), la Municipalité peut adopter des règlements en matière de salubrité;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 LCM, la Municipalité peut adopter des règlements relatifs aux nuisances;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 62 LCM, la Municipalité peut adopter des règlements en matière de sécurité, entre autres concernant les animaux;

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs habilitant se trouvant dans le Code de la sécurité routière et la LCM, la Municipalité peut, par règlement, contrôler la circulation et les autres activités sur les voies publiques de circulation;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 79 LCM, la Municipalité peut, par règlement, régir le stationnement sur son territoire;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 85 LCM, la Municipalité peut adopter tout règlement pour assurer la paix, l'ordre et le bien-être de sa population;

ATTENDU QUE le Conseil a déjà adopté un règlement général visant à regrouper ces diverses compétences;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le règlement déjà en vigueur par un règlement actualisé;

ATTENDU QU'un avis de motion de la présentation de ce règlement a régulièrement été donné à l'occasion de la session ordinaire du 1^{er} mars 2021;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller M. Éric Beauregard
appuyé par la conseillère Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un règlement de ce conseil portant le numéro G-100.1 soit et est adopté. Que ce règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long transcrit.

Adoptée

52-04-2021

11. **Entente de tarifs préférentiels entre la Ville d'Acton Vale et les municipalités de la MRC d'Acton pour l'utilisation du gymnase**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités peuvent conclure entre elle une entente relativement à un domaine de leurs compétences, tel que le permet les articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et ville* (L.R.Q., c.C-19) et 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c.C-27.1);

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Acton Vale a procédé à la construction et est propriétaire du *Complexe multisports Desjardins*, situé au 1600, 3^e Avenue à Acton Vale;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la MRC d'Acton souhaitent faire bénéficier à ses citoyens de toutes les activités offertes par la Ville d'Acton Vale au *Complexe multisports Desjardins*;

CONSIDÉRANT QU'une entente a été préparée afin d'établir les modalités et les conditions d'entente d'utilisation qui seraient alors applicables aux citoyens des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les élus de la Municipalité du Canton de Roxton ont pris connaissance de l'entente de tarifs préférentiels entre la Ville d'Acton Vale et les municipalités de la MRC d'Acton pour l'utilisation du gymnase;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
Appuyé par M. Éric Beauregard
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'entente de tarifs préférentiels entre la Ville d'Acton Vale et les municipalités de la MRC d'Acton pour l'utilisation du gymnase. D'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents à intervenir.

Adoptée

53-04-2021

12. **Inscription à la grande Webdiffusion en gestion municipale 2021**

Il est proposé par M. Bernard Bédard
Appuyé par Mme Diane Ferland
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de la directrice générale à la grande Webdiffusion en gestion municipale 2021.

Adoptée

13. **Fin de l'accès au site de résidus verts à Acton Vale**

La Ville d'Acton Vale a avisé les municipalités de la MRC d'Acton que des changements seront apportés au site des résidus verts, lors de sa réouverture en avril prochain.

En effet, le site sera désormais accessible uniquement aux résidents d'Acton Vale, via un employé qui assurera la surveillance du site.

54-04-2021

14. **Nomination de M. Pascal Richard à titre de représentant de la municipalité à la CDRN**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Pascal Richard, conseiller, à titre de représentant de la municipalité Canton de Roxton pour siéger à la Corporation de développement de la rivière Noire.

Que cette désignation fait partie de la liste comités dont la nomination est faite annuellement.

Adoptée

55-04-2021

16. **Versement de l'aide financière COVID à la Régie intermunicipale de Roxton**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
Appuyé par M. Éric Beauregard
Et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la somme de 10 000 \$ à la Régie intermunicipale de Roxton provenant de l'aide financière COVID.

Adoptée

56-04-2021

17. **Autorisation de signature du bail avec la Municipalité du Village de Roxton Falls pour le local utilisé par la bibliothèque**

CONSIDÉRANT QUE le Village et le Canton désirent établir conjointement une entente concernant l'utilisation du local appartenant au Village et occupé par la Bibliothèque municipale de Roxton Falls, OBNL desservant l'ensemble de la population de Roxton Falls pour les services reliés à une bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE l'entente a pour but de déterminer :

- Les modalités relatives à l'occupation du local par la Bibliothèque municipale de Roxton Falls, dans un local appartenant au Village.
- Les conditions et responsabilités du Village.
- Les modalités relatives à la location du local situé au 26, rue du Marché, propriété de la municipalité du Village de Roxton Falls.

ATTENDU QUE La Municipalité du Canton de Roxton s'engage à verser un montant de 460\$/mois à la Municipalité du Village de Roxton Falls, le 1^{er} jour de chaque mois de l'année 2021, de mai à décembre 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls propose qu'à titre de contribution rétroactive au 1^{er} janvier 2021, le Canton verse un montant de 460\$/mois pour le loyer des mois de janvier, février, mars et avril 2021, soit un montant de 1 840\$.

ATTENDU QU'il était entendu qu'un loyer serait versé à la Municipalité du Village pour la bibliothèque puisque le Service des premiers répondants et le service de voirie du Village n'utilisaient plus les locaux leur étant désignés à la caserne incendie;

ATTENDU QUE le service de voirie a cessé d'utiliser le garage en début d'année 2021 et que le Service des premiers répondants utilisait encore le local à la caserne au mois de mars 2021;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par M. Stéphane Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente avec la Municipalité du Village de Roxton Falls ayant pour objet de fixer un loyer pour l'utilisation d'un local par la bibliothèque conditionnellement à ce que la Municipalité du Village de Roxton Falls accepte que le paiement du loyer soit payé à partir du mois d'avril.

Adoptée

57-04-2021

19. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Éric Beauregard appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 153 325.69 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

58-04-2021

20.1 **Achat d'un ordinateur portable pour le télétravail**

Il est proposé par M. Éric Beauregard
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un ordinateur portable afin de permettre le télétravail en cas de besoin. Que les crédits budgétaires soient pris dans le fonds COVID.

Adoptée

59-04-2021

20.2 **Autorisation à l'inspecteur municipal pour l'embauche d'un aide au besoin**

Il est proposé par M. Bernard Bédard
Appuyé par M. Pascal Richard
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser l'inspecteur municipal à embaucher du personnel en voirie au besoin. Que le taux horaire est fixé à 18\$.

Adoptée

60-04-2021

24. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.